

*DROIT DE GRÈVE
DANS LES
TRANSPORTS
PUBLICS*

***LE GOUVERNEMENT ENVISAGE UNE
NOUVELLE LOI LIBERTICIDE !***

Sur la région SNCF de Paris St Lazare, les agents de conduite ont été en grève pendant plusieurs jours entre le 12 décembre et le 31 décembre 2008. Face à un blocage des négociations imposé par la Direction de la SNCF, les agents en grève ont alterné les périodes de 24 heures et les périodes de 59 mn de grève.

Le 12 janvier 2009, un conducteur SNCF de Paris St Lazare est agressé dans l'exercice de son métier. Le lendemain la quasi totalité de ses collègues arrêtent le travail. La Direction de la SNCF décide de fermer la gare en pleine journée. Les usagers retournant vers leur domicile se trouvent bloqués aux portes de la gare ; les réactions sont violentes et font l'objet d'une campagne médiatique importante dont les prolongements ne cessent d'interroger !

Dans le même temps, à Marseille, à deux reprises et à quelques jours d'intervalle, des agents de la RTM subissent des agressions à leur poste de travail. La réaction de leurs collègues est identique exprimant le ras le bol sur la détérioration de leurs conditions de travail et de sécurité. C'est l'arrêt du travail dans les heures qui suivent provoquant la suspension de tous les transports publics dans la cité phocéenne.

Dans les autres réseaux (urbains et interurbains) les problèmes liés à la sécurité des salariés sont récurrents et ne sont pas pris en compte par le gouvernement.

Comme lors de différents événements, le Président de la République et son Gouvernement font des annonces dans la précipitation et sans aucun recul. Ils envisagent une nouvelle réforme de la législation. Faisant l'amalgame entre des actions revendicatives et l'arrêt de travail immédiat lié à l'émotion, à la solidarité et à l'inquiétude, le gouvernement et certains parlementaires de l'UMP déclarent vouloir remettre en cause les modalités d'action offertes par le code du travail et le droit de retrait en cas de situation jugée dangereuse pour la sécurité ou la santé des salariés.

Les usagers sont exaspérés par la dégradation des services du transport public au quotidien. Cette situation est liée au désengagement financier de l'Etat, aux réductions drastiques de moyens humains et matériels. Les cheminots comme les salariés des transports urbains et interurbains, en contact permanent avec les usagers, sont confrontés chaque jour à leurs réactions de mécontentement. Les colères exprimées sont le résultat d'une accumulation d'insatisfactions liées aux dysfonctionnements quasi journaliers et non aux seuls actes revendicatifs des salariés.

Mais le gouvernement, les autorités organisatrices et les Directions d'entreprises refusant d'assumer leurs responsabilités, entendent les faire porter par les salariés. Au lieu de s'attaquer aux causes profondes des problèmes de transport, ce sont les conséquences et donc le droit de grève qui sont mis sur la sellette.

Nicolas Sarkozy, avec le soutien du patronat, s'est déjà attaqué à ce droit constitutionnel en Août 2007, durcissant les conditions pour entrer dans l'action de grève. Provocateur, il déclarait en juin « *quand il y a grève en France, plus personne ne s'en rend compte* ». Aujourd'hui, blessé dans son orgueil, il ordonne à Brice Hortefeux, nouveau ministre du travail, de durcir les modalités d'action et de supprimer les moyens de protection des salariés. Refusant de voir les conséquences de leur politique antisociale, c'est par des mesures liberticides qu'ils entendent museler la contestation et les revendications.

Nous l'avons dit en 2007 : « *ce n'est pas en cassant le thermomètre que l'on fait chuter la température* ». Seuls, une véritable politique de transport public, un dialogue social de haut niveau apportant des réponses aux exigences et attentes légitimes des salariés et des usagers pourront assainir le climat social et rendre aux usagers les services publics qu'ils sont en droit d'exiger en matière de transport.

LE 29 JANVIER 2009, USAGERS ET SALARIÉS DU TRANSPORT SERONT UNIS DANS L'ACTION POUR LES REVENDICATIONS, CONTRE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE, LA CASSE DES SERVICES PUBLICS ET L'INTRANSIGEANCE DU PATRONAT.

LA CRISE C'EST EUX, LA SOLUTION C'EST NOUS !